

> qui affirme la divinité naturelle de l'homme, et rend ainsi inutile tout recours à un Sauveur ;
> dont l'efficacité se fonde tout entière sur une alliance avec les entités peu fréquentables du monde astral, contactées au cours d'un rituel initiatique occulte, avec une vie chrétienne qui se veut fidèle à la Révélation (Écriture, Tradition, Magistère). Il n'est pas étonnant non plus que ce genre de pratiques, qui tirent leur « efficacité » de la collaboration avec les esprits du monde astral, conduisent à moyen ou long terme, à différentes formes d'aliénation - psychique ou spirituelle.

Père Joseph-Marie Verlinde

<http://www.final-age.net/LE-REIKI.html>

LE REIKI N'EST PAS UNE THÉRAPIE CHRÉTIENNE. LES ÉVÊQUES AMÉRICAINS DÉNONCENT SA PRATIQUE DANS DES INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Le Reiki, une médecine alternative japonaise, manque de crédibilité scientifique et n'est pas compatible avec la foi chrétienne ; il ne peut donc être accepté dans les institutions de soins de santé catholiques, a déclaré la Conférence des évêques américains.

La Conférence a publié fin mars les « Lignes directrices pour l'évaluation du Reiki en tant que thérapie alternative ». Le texte, élaboré par le Comité de la doctrine de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB), présidé par Mgr William Lori, évêque de Bridgeport, Connecticut, a été approuvé vendredi par le Conseil d'administration.

D'après ce document, « l'Église reconnaît deux types de guérison : la guérison par la grâce divine et la guérison qui recourt aux pouvoirs de la Nature ». Ces deux types de guérison « ne s'excluent pas l'un l'autre ».

Toutefois, précise le document, le Reiki « ne s'appuie en aucun cas sur les découvertes de la science naturelle ou sur la foi au Christ ».

Le rapport indique que le Reiki est une technique de guérison « inventée au Japon vers la fin du XIXe siècle par Mikao Usui, qui étudiait alors les textes bouddhistes ».

« Selon l'enseignement du Reiki, - poursuit le document - la maladie est causée par certains types de troubles ou de déséquilibres dans notre 'énergie vitale'. Un thérapeute de Reiki opère la guérison en imposant la ou les mains dans certaines positions sur le corps du patient, afin de faciliter la transmission du Reiki, l' 'énergie vitale universelle', du thérapeute au patient. »

Guérison spirituelle

La thérapie, est-il expliqué plus loin, revêt plusieurs aspects d'une religion ; elle est « décrite comme un type de guérison spirituelle » avec ses propres préceptes éthiques ou « mode de vie ».

Le Reiki « n'a pas été reconnu par les communautés scientifiques et médicales comme une thérapie efficace », est-il noté dans les lignes directrices. « Des études scientifiques dignes de foi attestant l'efficacité du Reiki font défaut, de même qu'une explication scientifique plausible quant à son éventuelle efficacité ».

La foi non plus ne peut être à la base de cette thérapie, ont affirmé les évêques, car le Reiki se différencie de la « guérison divine telle que les chrétiens la connaissent ».

Comme ils l'ont expliqué, « la différence radicale, qui saute aux yeux, tient au fait que, pour le praticien Reiki, le pouvoir de guérison est mis à la disposition de l'homme ». Alors que, selon eux, « pour les chrétiens, l'accès à la guérison divine se fait par la prière au Christ, Seigneur et Sauveur », le Reiki est une technique qui se transmet du « maître » à élève, une méthode qui, maîtrisée, « produira de façon fiable les résultats escomptés ».

Des problèmes insolubles

Le texte énonce que « pour un catholique, croire à la thérapie du Reiki présente des problèmes insolubles. En matière de soins concernant sa propre santé physique ou celle d'autrui, utiliser une technique qui n'a pas de base scientifique - voire même de plausibilité - n'est généralement pas prudent ».

Au niveau spirituel, le document prévient : « il existe des risques importants ». Et d'expliquer : « Pour pratiquer le Reiki, on devrait admettre, au moins de façon implicite, certains éléments essentiels d'une vision du monde sous-tendant la théorie du Reiki, éléments qui n'appartiennent ni à la foi chrétienne ni à la science naturelle. Mais, sans justification venant soit de la foi chrétienne soit de la science naturelle, un catholique qui met sa confiance dans le Reiki opérerait dans le royaume de la superstition, le no man's land qui n'est ni la foi ni la science ».

Le document conclut : « Puisque la thérapie du Reiki n'est compatible ni avec l'enseignement chrétien ni avec les preuves scientifiques, il serait inapproprié pour les institutions catholiques, tels que les établissements médicaux et centres de retraite, ou pour les personnes représentant l'Église, comme les aumôniers catholiques, de promouvoir ou de soutenir la thérapie du Reiki ».

Pour le site en anglais

cf. <http://www.usccb.org/dpp/doctrine.htm>

Lundi 20 avril 2009 (ZENIT.org)

Le Reiki ?

Parmi les « nouvelles techniques thérapeutiques » ayant recours aux principes taoïstes, une des plus connues et vulgarisées est le Reiki. Nous la prendrons donc comme modèle de médecine alternative énergétique fondée sur les principes de la philosophie chinoise et japonaise. Tous nos renseignements proviennent de la littérature Reiki elle-même.

La naissance du Reiki

Mikao Usui (1864-1926) était professeur de théologie et prêtre chrétien japonais, né le 15 août 1864. Il dirigeait la petite université de Doshiha à Kyoto, au Japon. Un jour un de ses étudiants lui demanda de lui faire voir les miracles accomplis autrefois par Jésus. M. Usui ne put répondre à la demande, mais de ce jour, il s'intéressa à la question et chercha à découvrir sur quoi se fondaient les miracles accomplis par Notre Seigneur. Il reprit même des études à Chicago, apprit l'hébreu et le grec pour étudier les textes dans leur langue originelle, mais il ne parvint pas à découvrir comment Jésus opérait ses miracles.

Découragé, il rentra au Japon ; il lui restait cependant une ressource : il consulta les textes bouddhistes, car Bouddha avait lui aussi semblé-t-il un pouvoir de guérison. La légende nous dit que M. Usui étudia le sanskrit pour lire les textes du bouddha dans la langue originelle. Enfin ses efforts assidus furent couronnés de succès : il découvrit des notes qu'un disciple du Bouddha avait prises, et qui décrivaient comment le Bouddha guérissait. Or le document présentait une série de symboles, qu'Usui ne savait comment utiliser. Il décida d'entreprendre une retraite de vingt et un jour sur le mont Kurama, trois semaines pendant lesquels il jeûnerait, méditerait et invoquerait la force divine. Au terme de cette retraite, le vingt et unième jour, il vit fondre sur lui une boule de lumière d'une intensité indescriptible, et tomba dans une transe profonde. Des milliers de bulles multicolores se mirent à danser devant ses yeux. Il vit que certaines d'entre elles étaient translucides et renfermaient les symboles qu'il avait découverts dans les manuscrits. Immédiatement, il sut intuitivement ce que signifiaient ces symboles et

comment les utiliser.

La vie et le savoir du Maître se transmirent oralement jusqu'en 1982, date à laquelle remontent les premières publications concernant le Reiki.

La Force universelle de vie

Reiki est un mot japonais qui désigne à la fois une force - la force universelle de vie - un savoir, issu de la connaissance initiatique de cette force, et un ensemble de techniques concernant la transmission de cette force. Il s'agit d'un terme d'origine shintoïste, qui désigne quelque chose qu'on ne voit pas mais que l'on sent. Nous sommes donc dans le domaine de la perception subtile et de l'intuition.

Reiki est l'énergie non pas personnelle, mais l'énergie-lumière, vitale, pure, une, en tant qu'énergie cosmique. Les premiers disciples du Dr Mikao Usui ont traduit Reiki par « force universelle de vie ». Le Reiki correspond donc au T'Chi chinois, au prâna hindou. On peut même trouver dans la série des analogies : l'Esprit Saint chez les chrétiens ! Ce qui nous met d'emblée au cœur de la confusion entre la nature et la grâce, confusion récurrente dans le contexte naturaliste où se développe le Reiki. Niant la transcendance du Dieu personnel judéo-chrétien, les différents naturalistes divinisent en effet les énergies créées, immanentes à ce monde, et ignorent tout de la grâce surnaturelle, proprement divine. L'auteur ajoute :

« Nous remarquons que c'est une seule et même force ou divinité qu'ont invoquée de tout temps à la fois les guerriers, les guérisseurs et les prêtres. »

Les tenants du Reiki font le parallèle entre le début du livre de la Genèse, et la doctrine shintoïste, selon laquelle au début était la force originelle t'chi, qui s'est manifestée sous forme de son, et a créé le monde dans lequel nous vivons. Selon cette doctrine, tous les êtres seraient des manifestations de la force divine (émanationnisme). Plus nous nous ouvrons à elle, plus nous nous immergeons dans la vie cosmique. Le Reiki dispose précisément de plusieurs moyens permettant de canaliser l'énergie-lumière sur le corps physique, mental et spirituel d'une personne.

La personne qui s'initie au Reiki se laisse remplir de cette énergie et devient un canal de transmission de cette même énergie. La force et le cheminement du courant d'énergie dépendant totalement des besoins du récepteur.

L'énergie elle-même, dotée d'une intelligence plus vaste que la nôtre, sait ce dont le récepteur a besoin. Le Reiki est sensé guérir tous les niveaux de l'être : physique, mental, spirituel ; il se rattache explicitement au courant de pensée holistique qui caractérise le Nouvel Age.

Le Reiki nous dit-on, est aussi un moyen très efficace de se vider de toute pensée et de communier dans l'ici et le maintenant avec ce qui est « un ». L'adepte se met en état de médiumnité pour recevoir le Reiki, puis lorsqu'il le transmet, il infuse cet état de médiumnité à celui qui en « bénéficie », le préparant ainsi à devenir à son tour transmetteur du Reiki. C'est dans cet état de médiumnité que l'adepte devient réceptif aux entités du monde occulte dont il sera bientôt question, et qui sont les véritables agents des effets obtenus par la pratique du Reiki. « *L'esprit se vide totalement et l'on n'est plus qu'une conscience qui entend, voit et sent ce qui l'entoure.* »

Ce mystérieux pouvoir de se donner et de transmettre aux autres l'énergie universelle, est transmis au cours de plusieurs initiations successives, au cours desquelles la personne reçoit non seulement une connaissance supplémentaire, mais surtout une imposition des mains de la part d'un initié supérieur. Cette opération magique met l'adepte en contact avec l'entité astrale qui collabore avec le Maître. Celui-ci transmet donc à l'adepte non seulement le Reiki et le pouvoir de le communiquer à son tour, mais il le met également en « lien » avec l'esprit occulte qui lui fournira désormais ses pouvoirs.

Les initiations

Le transmetteur de cette énergie cosmique doit se retirer en tant qu'individu, volonté, énergie personnelle, et devenir un bambou vide (état de médiumnité), un canal dans lequel pourra se déverser l'énergie de vie - ajoutons : et par lequel pourrions librement agir les esprits du monde astral qu'il aura invoqué.

Les symboles du Reiki permettent de se « brancher » sur la fréquence de la fameuse énergie. Ces

symboles se transmettent par voie orale, au cours du rite d'initiation au cours duquel l'adepte peut expérimenter l'énergie invoquée. Chacun de ces symboles correspond à un « esprit » particulier. L'utilisation du symbole dans le contexte d'un rituel approprié équivaut à une invocation de la dite entité.

L'initiateur ouvre un canal sur le sommet de la tête et dans les mains de l'adepte. L'énergie Reiki peut ainsi se déverser dans le corps par le sommet du crâne et se diriger vers les mains par lesquelles elle peut à nouveau se déverser dans un organisme - celui de l'adepte ou celui de quelqu'un d'autre. Ce canal demeure toujours réservé à cette seule énergie qui coule toujours dans le même sens.

« Vous tenez entre vos mains le pouvoir de "guérir", c'est-à-dire de rétablir l'équilibre et l'harmonie dans n'importe quel organisme humain ou non, le vôtre, celui de vos proches, de vos plantes, de vos animaux domestiques, mais aussi de n'importe quel organisme abstrait dans le sens d'ensemble organisé tel que la famille, le groupe de collègues, etc. »

Le système du Dr Usui prévoit trois degrés d'initiation.

1- Le premier consiste à ouvrir le canal par quatre initiations successives. Puis le maître vous montre comment poser les mains sur votre corps et sur le corps d'une autre personne. Avec la quatrième initiation qui a lieu en fin de week-end, le processus de nettoyage est en principe terminé, le canal est scellé et vous repartez avec ce nouveau trésor qui demeurera avec vous pour le restant de votre vie.

Après le week-end, il est bon de pratiquer aussi souvent que possible, car plus on donne du Reiki, plus l'énergie coule abondamment en nous. L'énergie s'intensifie dans la mesure où nous l'utilisons.

2- Le maître discerne qui est admissible à la seconde initiation, dont le prix représente le triple du coût de la première. Le second degré prévoit deux initiations ainsi que l'apprentissage de clefs pour :
augmenter l'efficacité des traitements ;
intensifier le flux d'énergie ;
effectuer des traitements mentaux et des traitements à distance.

L'explication suivante concernant cette seconde initiation, introduit aux fameuses « entités » annoncées :

« Lorsque l'initié aura suffisamment progressé, quand ses organes occultes auront pris forme, il faudra alors imprimer dans le corps éthérique ce qui avait été

modelé dans le corps astral par la première initiation. Ce sera le second pas de l'initiation, celui que j'appellerai " illumination " : un monde spirituel apparaît alors autour de l'homme. Un monde caractéristique, car ce qui se passe dans le monde spirituel ne s'exprime pas comme le font les choses physiques, mais uniquement en images, en symboles, qu'il faudra déchiffrer, comprendre. Puis viendront les sonorités perceptibles à l'oreille spirituelle. Puis viendront les êtres spirituels, discrets tout d'abord, furtifs. Enfin, l'initié aura accès à la vie de ces êtres, c'est-à-dire à tout un égrégora dans lequel il pourra puiser une connaissance absolue . »

Ce commentaire affirme donc clairement que le but des initiations est de mettre l'adepte toujours plus explicitement en communication avec les « êtres spirituels » qu'il découvre progressivement, car ce sont eux qui communiquent à l'adepte ses pouvoirs. L'ensemble de la présentation permet d'identifier sans aucune hésitation ces fameux « êtres spirituels » : il s'agit d'entités du monde astral, que la tradition chrétienne classe parmi les esprits diaboliques.

3- Le troisième degré donne la capacité de donner des initiations, après avoir assisté un maître durant quelque temps.

Il est de nos jours même possible de recevoir une initiation à distance. L'explication donnée est tout à fait cohérente et intéressante :

« Comment fonctionne une initiation à distance ? Exactement comme une initiation sur place, en effet toutes les initiations se passent dans l'astral, et le maître qui initie en respectant un rituel précis approprié, n'est qu'un relais entre le monde physique et l'astral. »

Un projet théurgique

La plupart des écoles initiatiques contemporaines adoptent la terminologie du Tantrisme, et expliquent l'accès aux états modifiés de conscience en termes d'ouverture des chakras et action des mantras. Le Reiki ne fait pas exception :

« L'initiation produit des effets précis, tels que l'élévation du feu sacré de la base de l'épine dorsale vers celui des centres qui sera l'objet d'une attention particulière : le cinquième, le sixième ou le septième chakra. Ce chakra sera alors intensifié, et verra sa vitesse rotatoire augmentée. Le maître prononce alors "le mot", ou "la phrase" correspondant à ce degré d'initiation, et la force est ainsi

précipitée vers les centres psychiques de l'initié, pour être absorbée par les centres éthériques. »

De même l'imposition des mains sur les patients se fait au niveau des chakras. L'initiation est supposée mettre l'adepte en contact direct avec l'agent universel, dont il pourra désormais disposer ; plus exactement : dont il pourra désormais solliciter la collaboration.

L'omnipotence de l'initié peut ainsi être considérée par analogie, comme une sorte de reflet de l'omnipotence divine, par fusion avec la Force divine immanente à la nature.

Le document traitant du Reiki confirme la finalité des initiations successives :

« Le but de tout cela ? Devenir le "Je suis", nom de l'entité divine, du principe christique de l'homme, de l'entité dont il ressent en lui une goutte, une étincelle, quand il peut dire quand on lui demande "qui es-tu ?" et qu'il peut répondre "je suis !" »

Le Reiki se situe donc bien dans la perspective théurgique - auto-divinisation de l'homme - que nous retrouvons dans les doctrines ésotérique et occulte. Ce qui n'empêche pas les tenants du Reiki d'affirmer :

« Le Reiki n'est pas une religion, il ne repose sur aucun dogme ou doctrine, il n'est en fait qu'une très ancienne science curative, tombée dans l'oubli depuis des millénaires, et que le Dr. Usui redécouvrit dans l'ésotérisme des soutra tibétains. »

Vers un discernement

Ce bref aperçu suffit pour se convaincre que le Reiki est une pratique occulte, qui se fonde sur les grands principes de la magie :

> invocation des esprits du monde astral dans le but d'exercer avec leur collaboration des pouvoirs thaumaturgiques,

> sur l'horizon d'un mysticisme naturaliste prétendant que l'homme est une émanation de l'énergie divine omniprésente et

> qu'il peut dès lors prétendre à l'omniscience et omnipotence divine ; il lui suffit pour cela d'acquérir la maîtrise de l'énergie dans laquelle il est immergé et dont les initiations successives lui font prendre conscience.

Inutile de préciser qu'il est impossible de concilier une telle pratique magique,

> qui nie la transcendance divine ;